

Intitulé

La Bientraitance en ESMS. Approche juridique.

Référence FOR 402

Public ciblé

Tous les professionnels travaillant dans le secteur médico-social.

Intervenant: Juriste droit et santé

Prérequis Aucun

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne * 269€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes 1500€ /Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin

48000 MENDE

atl.formation@atl48.org

04.66.49.05.16

www.tutelle-lozere.com

Formation

La Bientraitance en ESMS. Approche juridique.

Objectifs opérationnels

- Transposer les principes de bientraitance dans les projets et les pratiques d'intervention.
- Identifier et mettre en oeuvre les améliorations nécessaires : formation, traçabilité, culture du risque et évaluation..
- Connaître les modalités de remontées d'information et/ou signalements aux Autorités compétentes : Parquet et Autorités Administratives et maîtriser les éléments de communication.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le concept de la bientraitance selon le code de l'action sociale et des familles, et les recommandations de la HAS.
- Développer une posture professionnelle, individuelle et collective, de prévention et de gestion des risques.

Contenu

- Les fondements théoriques, juridiques, philosophiques et éthiques de la bientraitance.
- De la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance.
- La bientraitance en établissement ou service social et médico-social : Mise en œuvre du concept et mode opératoire.
- · La place l'usager.
- Le traitement des situations de maltraitance, la place de l'équipe et de la direction.

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.